



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des
territoires du Doubs

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ



Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

CONDUITE 3 D'S

22 rue des Buis – 25410 SAINT VIT

E 12 025 0649 0

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

«QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES DE CONDUITE»

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du **13 décembre 2021** jusqu'au **13 décembre 2024**

Le préfet du Doubs et par délégation

Le Directeur Départemental des Territoires

Patrick VAUTERIN

Site Internet: www.securite-routiere.gouv.fr

